

L'ÉCHO DE L'ESPLANADE

LE JOURNAL PIBRACAIS

L'ÉCHO DE L'ESPLANADE / 1



#10 /// Mai 2023

> ÉDITO

Demain, tout ira bien !

Chère Pibracaise, Cher Pibracais,

Il y a cette pensée qui me vient après des journées compliquées : dans quel monde vont grandir les petits Pibracais qui chaque semaine naissent ?

Face au dérèglement climatique qui chaque jour un peu plus nous saute aux yeux, face à un ascenseur social définitivement en panne, face à la distorsion des liens entre les individus que nous constatons chaque jour, il y a de quoi parfois se décourager.

Parce que oui : la positive attitude, cela ne marche pas tous les jours et tout le temps ! Pourtant, rien n'est irréversible, et encore moins le monde de demain. Ressaisissons-nous !

Bien sûr, pour parvenir à changer la trajectoire, il ne s'agit pas de se laisser porter mais bien de consacrer un peu de notre énergie pour tenter de rendre ce monde meilleur.

Par exemple en transmettant des valeurs de tolérance, partage et respect à notre nouvelle génération. C'est ce que nous faisons à Pibrac avec les projets intergénérationnels comme « T'étais qui petit ? » ou encore la plantation d'arbres avec les élèves des écoles à l'image des 50 nouvelles essences le long du Courbet.

Aussi, en faisant attention à notre planète : notamment en évitant la voiture pour les déplacements du quotidien et en privilégiant tous les modes doux de transport, sujet sur lequel revient longuement cet Écho de l'Esplanade.

Encore, en prenant soin des plus fragiles : en leur offrant des moments de convivialité à l'image du repas des aînés qui se tiendra en juin ou de la cantine du cœur qui rassemble des Pibracais tous les jeudis à l'école Maurice Fonvieille le temps du repas du midi.

Car finalement, demain, tout ira bien si nous acceptons de renoncer à une petite partie de notre individualité pour redonner un souffle au collectif, une attention et un respect à l'Autre.

Si nous considérons normal de renoncer à une petite partie de nos revenus, comme cette année avec les impôts locaux qui augmenteront d'une petite dizaine d'euros par mois, pour que des services publics locaux soient maintenus et améliorés pour tous les Pibracais.

Si nous modifions nos comportements dans l'espace public afin qu'il soit plus agréable et accessible pour tous : tailler ses haies, rentrer les poubelles, ramasser les crottes de son chien qui se retrouvent sur les mains des enfants qui jouent ou des commerçants du marché.

Oui, demain, tout ira bien : si chacun accepte de faire un petit effort dans son quotidien.

Fidèlement,

CAMILLE POUPONNEAU // MAIRE DE PIBRAC



**REPAS DES AÎNÉS
SUR L'ESPLANADE
SAMEDI 10 JUIN 2023 :**

**Retrouvez le coupon
d'inscription à découper
en dernière page !**

COUPON RÉPONSE

☐ Je participe au repas
☐ Je ne peux pas me déplacer pour le repas, je demande le colis.

Nom - Prénom (+ coordonnées du conjoint éventuellement) : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____ Tel. : _____

Mail : _____

Nombre de personnes âgées 67 ans et + (gratuit) : _____

Nombre de personnes 18-66 ans (5€/pers. (pas de cotin possible)) : _____

Chèque d'ordre du Trésor Public

>> infos DE DERNIÈRES MINUTES

Déclarez votre logement avant le 30 juin 2023

Vous êtes propriétaire d'un logement ? Vous ne le savez peut-être pas, mais vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour le déclarer sur le site impots.gouv.fr, dans l'espace « Gérer mes biens immobiliers », puis dans « déclaration d'occupation ».

Il faut indiquer à quel titre vous occupez le bien et, si vous n'y habitez pas, préciser l'identité des occupants (nom, prénom, date et lieu de naissance) et la période concernée. Si une personne morale occupe le logement, il faut donner sa dénomination et son numéro SIREN. Pour les professionnels, il faut se rendre dans « Démarches », puis « Gérer mes biens immobiliers ».

Usage de l'eau : vigilance en Haute-Garonne

Recommandations de la préfecture auprès des collectivités et des particuliers afin de limiter les usages non essentiels de l'eau tels que : l'arrosage, le lavage des voitures, des façades et des voiries, la mise à niveau et le remplissage des piscines.

+ D'INFOS



RESTONS EN CONTACT ville-pibrac.fr

ET SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



SOMMAIRE



À LA UNE
> PAGE 3



EN CE MOMENT
> PAGE 4



LA PAROLE À
> PAGE 6



TOUS CITOYENS
> PAGE 7



LES GRANDS
RENDEZ-VOUS
> PAGE 8

Echo de l'Esplanade #10

Ville de Pibrac • Esplanade Sainte-Germaine • 31820 Pibrac Directrice de Publication : Camille Pouponneau • Rédaction : Service Communication • Comité de rédaction : Beauvais R., Crosta N., Dufils-Juanola C., Faye N., Pradier F.,
Conception graphique et mise en page : Agiteo - agiteo.fr • Imprimé en 4000 exemplaires sur papier PEFC par Reprint • Crédits photos, illustrations : Agiteo / Ville de Pibrac / Freepik

PENDANT L'HIVER

À PIBRAC > RETOUR EN IMAGES

Journée des nouveaux arrivants

Samedi 11 février



30 ans de Figaro & Co

Du 7 au 19 mars



Journée nationale du souvenir et de recueillement
à la mémoire des victimes civiles et militaires de la
guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Dimanche 19 mars



Tournoi de Pâques



Concours de pétanque

Pibrac en sport

Du 8 au 10 avril



Trophée des 3 pistes

Semaine Nationale de la Petite Enfance

Du 20 au 25 mars



Biodiver'Stival

Du 20 au 26 mars



Pibrac Dansant

Dimanche 12 mars



Soirée Jeux MJC à la MDC

Vendredi 17 février



La Caravanes des Songes

Du 24 mars au 2 avril

À LA UNE > BUDGET 2023

Le budget 2023 a été voté le 4 avril dernier en Conseil municipal. Il a été préparé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 7 février 2023.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la commune. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les charges courantes et le versement des rémunérations des agents, et de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants. Il a pour objectif de contenir la dette sans recourir à l'emprunt pour l'année 2023, malgré l'augmentation du coût des matières premières pour la construction de la nouvelle école Maurice Fonvieille (+500 k€) et de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région ou de l'État chaque fois que possible.

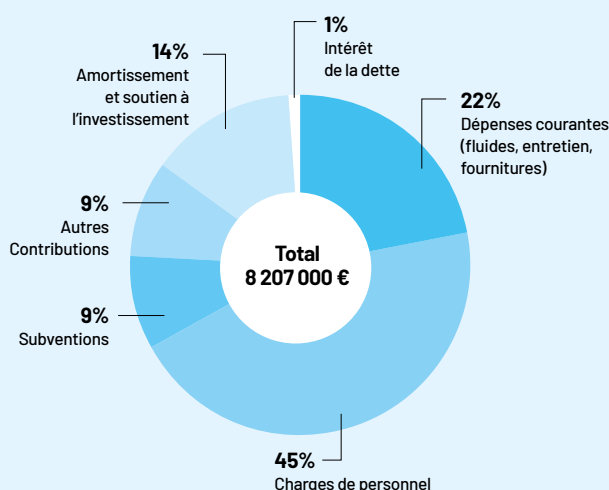
La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent. Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par :

- les salaires du personnel ;
- les achats de matières premières et de fournitures pour les services municipaux ;
- et l'entretien des bâtiments communaux et de l'ensemble du mobilier municipal.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État ainsi qu'aux recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population. La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 8 207 000 euros.

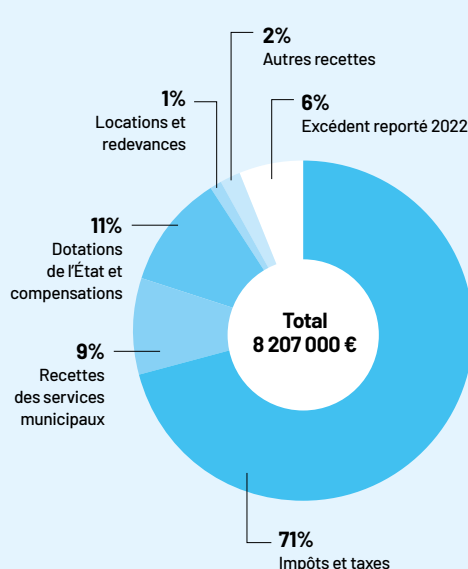
Ventilation des dépenses prévisionnelles



ZOOM SUR LES SUBVENTIONS ACCORDÉES

- 285 000 € au TMP
- 133 000 € aux crèches associatives
- 133 000 € au CCAS
- 183 937 € aux associations pibracaises

Ventilation des recettes prévisionnelles



Les impôts

Depuis le début de la mandature, le budget communal a connu de nombreux facteurs exogènes :

- La crise de la COVID a eu des conséquences importantes sur les recettes liées aux services et aux transactions immobilières.
- La crise économique qui a suivi a entraîné une inflation de 5,2% en 2022, inflation qui se poursuit en 2023. Cela affecte les budgets énergies, alimentation, travaux, etc. Par ailleurs, les taux d'emprunt continuent également d'augmenter.
- Enfin, le Gouvernement a pris des décisions pesant sur le budget communal : la suppression de la taxe d'habitation et donc de sa dynamique, la revalorisation des salaires des fonctionnaires, ...

C'est pourquoi la commune de Pibrac a dû augmenter le taux d'impôt de 5%. Cette hausse est modérée eu égard à l'inflation cumulée en France estimée à 7%.

Les taux restent structurellement bas à Pibrac par rapport aux 37 communes de la métropole. Pibrac se situe à la 14^e place en terme de population, à la 2^e en matière de superficie et à la 24^e place en taux d'imposition. Par ailleurs, malgré cette hausse, Pibrac conserve des taux bas par comparaison à des communes de même strate :

Taxes	Taux 2023	Taux moyen départemental en 2022 pour les communes de même strate
Taxe foncière sur le bâti (TFB)	37.66%	49.50%
Taxe foncière sur le non bâti (TFNB)	93.33%	95.55%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	10.49%	29.02%

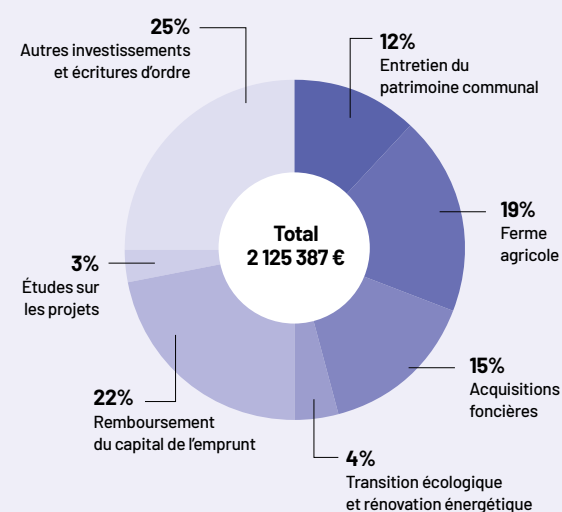
La section d'investissement

Les investissements 2023 font la part belle aux projets de développement durable et répondent aux besoins identifiés par la municipalité d'une ville plus verte et plus durable.

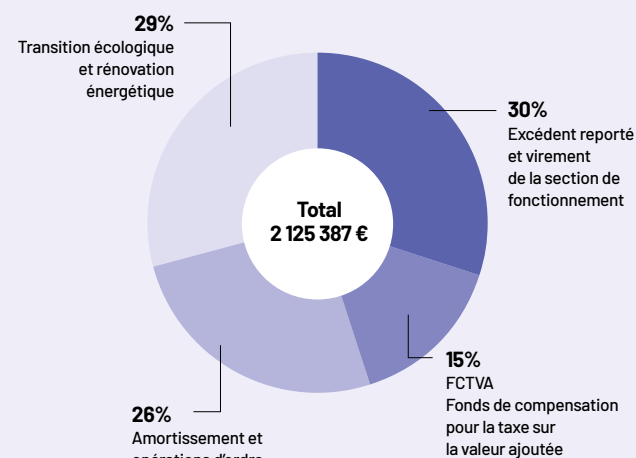
En effet, le projet phare 2023, avec des dépenses inscrites à hauteur de 400 000 € (mais également beaucoup de subventions), sera celui de la création d'une ferme agricole permettant la fourniture de produits bio aux cantines scolaires de la commune. Des acquisitions pour le projet Cœur de Ville sont également prévues. Des aménagements et des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux sont prévus pour 84 000 €. Une réflexion est également menée sur le remplacement d'un véhicule des services techniques par un véhicule électrique. L'opération de construction de l'école Maurice Fonvieille touche à sa fin avec le solde des paiements à réaliser sur 2023. Enfin, les investissements récurrents (acquisition de mobilier et matériel informatique, grosses réparations des bâtiments) représentent 250 000 €.

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 2 125 387 €.

Dépenses



Recettes



BUDGET PARTICIPATIF 2023

La ville de Pibrac lance sa nouvelle édition du budget participatif 2023. Ce dispositif permet aux habitants de plus de 16 ans de proposer, à travers les conseils de quartier, des projets d'intérêt collectif dans les domaines du cadre de vie, de la culture, des loisirs, du sport, du développement durable, de la préservation de la biodiversité, etc. Le budget participatif favorise le vivre et le faire ensemble et permet aux citoyens de devenir acteurs de la vie de leur commune. Une fois déposés, les projets sont étudiés et validés en commission et proposés au vote électronique des Pibracais. Les projets retenus sont votés par le Conseil municipal qui les engage dans le budget investissement de l'exercice. Cette année, le budget global alloué représente 12 000 € dont 2 000 € réservés à des projets présentés par les jeunes de 12 à 18 ans.

Calendrier :

- Dépôt des dossiers avant le 10 septembre 2023.
- Vote des Pibracais du 26 septembre au 13 octobre 2023.

Si vous avez une envie, un projet, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseil de quartier : ville-pibrac.fr/index.php/mairie/conseils-de-quartier



LE BUDGET PARTICIPATIF 2022, EN IMAGES



En ce MOMENT à Pibrac

SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée le mercredi 1^{er} février 2023 à la Maison Des Citoyens en présence des partenaires signataires : la CAF de la Haute-Garonne et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Ce document est né d'un diagnostic portant sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi le logement, les seniors, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, etc, afin de dresser un constat et de définir les enjeux à venir pour Pibrac.

Ce document a été réalisé dans une démarche participative en consultant tous les acteurs du territoire, tels que les associations et les référents de quartier afin de réaliser un document opérationnel. Des actions ont déjà été mises en place grâce à cette convention :

- **Sur la petite enfance**, la ville a lancé un observatoire visant à recenser précisément les besoins des familles tout en évaluant la pertinence de l'offre d'accueil existante. Elle poursuit les interventions autour des 1000 premiers jours de l'enfant qui sont menées par le Relais Petite Enfance.

- **Sur la jeunesse**, la ville accompagne les institutions locales et les associations pibracaises dans la mise en place d'actions pour les jeunes : réseaux sociaux, job dating, microprojets jeunesse, festivals, etc.
- **La Maison Des Citoyens**, acteur principal de l'animation de la vie sociale sur le territoire, propose des activités intergénérationnelles à l'image du projet « T'étais qui petit ? » où des jeunes du CLAS vont interviewer en vidéo des aînés qui racontent leur enfance.
- **Pour les seniors**, des initiatives autour du « Sport santé » sont en cours de développement notamment un projet d'achats de tricycles pour l'organisation de sorties vélo intergénérationnelles.

À suivre...



POINT SUR LES CONSEILS DE QUARTIER

La ville de Pibrac compte 10 conseils de quartiers. Le conseil de quartier est une forme d'expression de la démocratie participative. Il est force de proposition auprès de la municipalité et participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ce dispositif permet aux citoyens d'améliorer leur quartier en termes de qualité de vie, d'animation ou de sécurité.

C'est également un lieu d'information, de réflexion, de concertation et de partage sur les questions du quotidien. Les projets doivent être d'intérêt public, au bénéfice de tous, en lien avec les projets de la municipalité. Ils doivent permettre de renforcer la solidarité, le lien social et le respect de l'environnement. Durant l'année 2022, les conseils de quartier ont proposé des temps de convivialité (repas de quartier, fête des voisins...), des échanges sur des projets autour de la mobilité (moyens de transports...), des voies de circulation, de la nature (sentiers pédestres...) et de l'immobilier. Le budget participatif a permis aux quartiers plébiscités de planter des arbres, de réaliser des nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris et d'investir dans des cabanes à hérissons. Pour 2023, les conseils de quartier travaillent sur de nouvelles propositions de projets pour l'édition du budget participatif 2023 et participent à des animations proposées par la ville.



CONSEIL MUNICIPAL DÉCISIONS IMPORTANTES

Conseil municipal du 7 février 2023

- Rapport et débat d'orientation budgétaire 2023.
- Rapport annuel 2021 de Toulouse Métropole sur les déchets, l'eau et l'assainissement.
- Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable du PLUIH.



Conseil municipal du 4 avril 2023

- Vote des budgets de la commune et du Théâtre Musical de Pibrac.
- Vote des subventions 2023 attribuées aux associations.
- Convention entre la Ville et le Conseil départemental pour l'installation d'une maison départementale de proximité.



Les comptes-rendus de chaque conseil municipal sont disponibles sur www.ville-pibrac.fr rubrique séance du conseil municipal.

PERMANENCE des élus

Tous les mercredis de 17h à 20h sur RDV au 05 62 13 00 86



ACTION ENVIRONNEMENTALE

Un diagnostic sur l'état sanitaire des 48 peupliers le long du Courbet au niveau du boudodrome, chemin de Sartha a été présenté par Toulouse Métropole en mars 2022.

Suite à une réunion publique, le service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de Toulouse Métropole a procédé en début d'année au retrait de 11 peupliers sur 24 jugés dangereux, ainsi qu'à l'écimage d'une dizaine de sujets afin de sécuriser la zone pour les habitants, les boulistes et les promeneurs.

Un nouveau diagnostic sanitaire des peupliers a été réalisé en septembre 2022 et celui-ci a révélé que 12 sujets étaient toujours dangereux. Depuis, le service GEMAPI a proposé de replanter le double d'arbres avec l'aide des écoles. Trois classes de l'école élémentaire du Bois de la Barthe y ont participé en février 2023. Les élèves ont également bénéficié d'une présentation des cours d'eau, d'une information sur la prévention des inondations et d'une visite commentée le long du Courbet par un technicien.

PROJET « T'ÉTAIS QUI PETIT ? »



Le projet « T'étais qui petit ? » est né d'un partenariat entre le CLAS et la Maison Des Citoyens.

C'est un projet intergénérationnel mis en place dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) autour d'une dynamique artistique et culturelle. Cette démarche innovante a pour ambition de réaliser de courts épisodes vidéo en utilisant différentes techniques numériques. Huit binômes formés d'un jeune et d'un adulte sont allés recueillir les témoignages de l'enfance de personnes nées entre 1920 et 2020. Restez connectés sur les différents réseaux de la ville pour découvrir les vidéos !

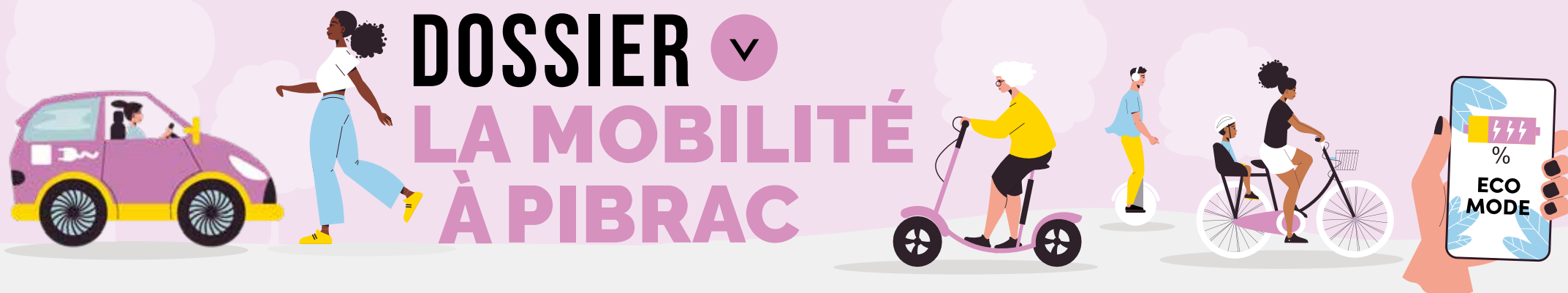


SANTÉ

À la recherche d'un médecin traitant ?

Contactez la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) au 09 81 26 79 46. Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h à 17h.

Ouverture d'une unité de soins ambulatoires • Centre médical Allégorie • 19, Allée du Roussillon 31770 Colomiers • 05 61 58 11 63 • Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30, sans rendez-vous.



Mobilités douces : des enfants à pied et à vélo !

Le pédibus : bon pour mon corps et ma planète !

La ville a, depuis plusieurs années, fait le choix de mettre en place un pédibus gratuit pour permettre aux enfants du Bois de la Barthe et de Maurice Fonvieille d'accéder à leurs activités extrascolaires à pied. La mission confiée à l'IFAC, prestataire ALAE, est désormais de faire découvrir aux enfants les bienfaits de la marche pour leur santé et la planète. Le trajet parcouru permet de découvrir la ville, de les sensibiliser à l'environnement ou encore à la sécurité routière. Il est prévu de mettre en place un espace pédagogique (point de départ du pédibus) avec des informations sur les bienfaits de la marche en énergie consommée, en atout santé, en termes de développement durable et d'impact CO₂.

À Vélo : en sécurité et en confiance !

Les écoles élémentaires Maurice Fonvieille et du Bois de la Barthe viennent de sensibiliser les élèves des classes de CP-CE1-CE2 au « Savoir rouler à vélo ». Ce dispositif national permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo. Les séances d'entraînement hebdomadaires amorcées au mois de mars ont permis aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour rejoindre l'aire des Tambourettes. Ils s'y rendront à vélo le jeudi 11 mai, dans le cadre d'une journée d'ateliers et de sensibilisation en partenariat avec la gendarmerie nationale, la MAIF Prévention et l'association Pibraction Environnement (antenne de 2pieds 2roues). Cette journée festive débutera par une action « Allons Y A Vélo » organisé dans le cadre de la Fête du vélo en 2023.



POINT SUR LA CRÉATION DE LA 3^E LIGNE DE MÉTRO



À l'horizon 2028, la ligne C du métro reliera Colomiers à Labège.

Depuis cette ligne, vous pourrez rejoindre la ligne A à Marenco-SNCF, la ligne B à François-Verdier et La Vache, et la ligne T1 du tramway et la future Ligne Aéroport Express à Jean Maga (Blagnac). Cela représentera 21 stations sur 27 km dont 3 à Colomiers : Colomiers gare (terminus), Airbus Ramassiers (bordure échangeur n°3 RN124) et Airbus St-Martin (proximité échangeur n°2 RN124).

À Colomiers, depuis octobre 2022, afin de maintenir les transports en commun, une gare bus provisoire est en service et se situe au niveau de l'esplanade François Mitterrand.



Pour plus d'informations sur la ligne C rendez-vous sur le site de la métropole : <https://metropole.toulouse.fr/>

ET AUSSI...

L'APPLI ÉCO MODE

Cette application vous permet de mesurer votre empreinte carbone dans vos déplacements dans l'agglomération toulousaine et vous propose des alternatives afin de la réduire. Plus vous utiliserez les trajets alternatifs, plus vous cumulerez de points et plus vous serez récompensé. Rendez-vous sur : www.ecomode.fr



PIBRAC ZONE 30KM/H

La zone 30km/h en centre-ville a pris effet depuis mars 2023. Une zone bienveillante et rassurante pour une cohabitation de tous plus apaisée, plus douce et plus respectueuse de chacun et de l'environnement. Retrouvez les rues concernées sur le site de la Ville.

Pour plus d'info :



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Région Occitanie a mis en place depuis décembre 2022, le train à 1€. Désormais, ce tarif est disponible pour tout le monde sur des horaires aléatoires, en réservant sur l'application SNCF Connect.

UNE MAISON DÉPARTEMENTALE DE PROXIMITÉ S'INSTALLE À PIBRAC

Issue du Conseil départemental de la Haute-Garonne, une maison départementale des proximités va s'installer sur l'esplanade pour rapprocher les services publics des habitants. Ce point d'accueil, ouvert à tous, proposera des accompagnements pour les démarches en ligne (restauration scolaire, service du bus, subventions aux associations, MDPH) pour des conseils d'orientation, de formation, de santé, de retraite, d'emploi, sur la famille, le logement... L'éco maison, mobile et écologique vous accueillera jusqu'à l'été, elle s'inscrit dans une démarche zéro déchet, autonome et répond aux préoccupations urbanistiques de réduction de l'espace, de durabilité et d'empreinte écologique.

INFOS PRATIQUES

Esplanade Sainte-Germaine (côté église) 31820 Pibrac

Tél : 05 34 57 34 86

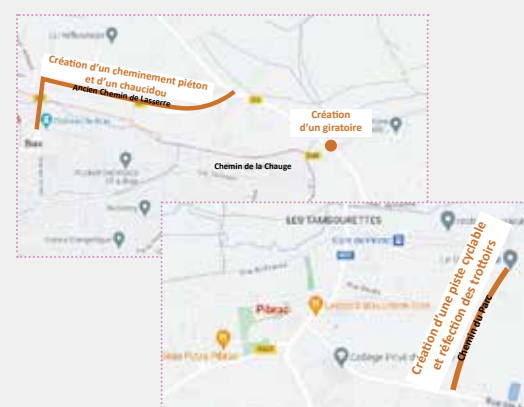
Mail : proximite.pibrac@cd31.fr

Horaires : Mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sans rendez-vous.

En savoir plus sur les MDP :

www.haute-garonne.fr/service/les-maisons-departementales-de-proximite-mdp

TRAVAUX



- Création d'un cheminement piéton sécurisé et d'un chaudiou : rue Ancien Chemin de Lasserre jusqu'à la place du Château à Brax. Durée : 3 mois à partir du 26 avril 2023.
- Création d'un giratoire : Intersection route de Légnac et chemin de la Chauge. Date : à partir de septembre 2023.
- Création d'une piste cyclable et réfection des trottoirs : Chemin du Parc. Date : jusqu'au 30 juin 2023

La date de démarrage de ces travaux pourra être modifiée en fonction des contraintes techniques et climatiques. Restez informés sur le site www.ville-pibrac.fr.

LA PAROLE aux PIBRACAIS

DECOUVREONS PIBRACTION ENVIRONNEMENT AVEC DOMINIQUE GENTILI



Dominique, pouvez-vous nous présenter Pibraction Environnement ?

L'association est née il y a une dizaine d'années avec pour objet la protection de l'environnement. L'association mène divers types d'actions visant la promotion de :

- l'alimentation biologique : l'association est d'ailleurs à l'initiative de la partie bio du marché du samedi matin,
- la sobriété et les énergies renouvelables,
- et les modes de déplacement doux, en particulier la marche et le vélo.

Nous réalisons également des mesures de rayonnement électromagnétique, des bilans carbone et nous proposons des fresques du climat à la population de Pibrac. Nous sommes également un interlocuteur de la municipalité, notamment sur les questions de déplacement, en tant qu'antenne locale de 2Pieds2Roues. Nous travaillons actuellement à l'identification et au balisage d'itinéraires piétons pibracais, pour des déplacements tranquilles à l'écart des axes trop fréquentés. Nous organisons aussi des conférences sur les thèmes liés à l'environnement comme par exemple le changement climatique ou l'utilisation des ressources.

L'association fonctionne uniquement sur l'engagement de bénévoles et compte une quarantaine de membres, dont une dizaine sont « très actifs ». Tous les Pibracais prêts à s'engager avec nous sont les bienvenus.

Nous avons entendu parler de Repair Café, de quoi s'agit-il ?

Nous proposons un rendez-vous régulier aux Pibracais dans notre Repair Café qui se tient le 2^e mercredi de chaque mois à la gare, salle du quai. Il s'agit d'inciter les gens à réparer plutôt qu'à jeter. Pour cela, une équipe de bricoleurs bénévoles propose des outils et leur savoir-faire pour accompagner les pibracais dans la réparation de petit électroménager, petit outillage, appareils audio ou informatique...

Le but n'est pas de faire réparer mais bien d'apprendre à réparer pour rendre les appareils plus durables et donc écologiquement moins coûteux. **Depuis peu, le Repair Café a étendu son savoir-faire au vélo. Si vous rencontrez un problème avec votre bicyclette, les bénévoles pourront vous aider à identifier la panne et vous guider dans les réparations avec les outils adéquats.**

Pouvez-vous nous dévoiler le programme de l'édition 2023 Faites/Fête du vélo du 11 au 14 mai ?

L'édition 2023 commencera avec une journée Allons Y A Vélo (AYAV) qui permettra aux enfants et adolescents de se rendre à l'école à vélo accompagnés de leurs parents et avec un dispositif de sécurité, notamment aux traversées des routes. Les écoles élémentaires organiseront le même jour une sortie sur le temps scolaire dans le cadre de l'initiative de l'Education Nationale Savoir Rouler A Vélo (SRV). La fête se poursuivra le vendredi soir avec une conférence/débat sur le voyage à vélo, familial ou sportif, en présence de personnes qui témoigneront de leurs expériences personnelles.

Le samedi :

- ateliers et animations sur les thèmes : santé et sécurité, découverte d'itinéraires, vélos et équipements, entretien et réparations, gravage antiviol, etc...,
- cette année, de nouvelles propositions : démonstrations de vélos cargos, jus de fruits pressés à la force des mollets, films documentaires par Cinécyclo à chaque tour de pédale,
- une bourse de l'occasion permettra de vendre et d'acheter vélos et équipements.

Le dimanche après-midi des balades découvertes seront organisées au départ de l'Esplanade vers Bouconne et Colomiers. Il y aura également une balade à pied, à cheval, à vélo au départ de club hippique avec un goûter en forêt organisé par Pibraccueil.

Retrouvez le programme complet sur le site de la ville.

Rencontre avec Nicole Cordelet et Danielle Rustany, bénévoles à la Maison Des Citoyens et participantes aux cantines du cœur



QU'EST-CE QUE LA CANTINE DU CŒUR ?

Nicole Cordelet : Nous nous retrouvons tous les jeudis entre 10 et 15 personnes pour partager un repas convivial à l'école élémentaire Maurice Fonvieille

Danielle Rustany : C'est un vrai moment de partage et de convivialité entre les participants mais c'est aussi intergénérationnel car les enfants nous accueillent avec des sourires et des bonjours.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA CANTINE DU CŒUR ?

NC : Des personnes isolées, solo ou en couple. Certains d'entre nous sont des personnes qui vivent seules et/ou n'ont pas de famille, cette cantine du cœur permet, grâce aux rires des enfants, une fois dans la semaine, de passer un moment heureux et joyeux.

COMMENT SE DÉROULE CE REPAS ?

DR : Le repas est peu coûteux, servi de 12h à 13h15 par le personnel de la cantine, que nous remercions pour leur accueil et leur gentillesse. Ils nous apportent les plats et chacun se sert à la bonne franquette. Avec toujours un vrai menu : entrée, plat, fromage et dessert sans oublier le café.

NC : Et une fois le repas terminé, ceux d'entre nous qui le désirent, peuvent se rendre à la MDC pour continuer ce moment convivial autour de différents jeux de sociétés et vers 17h chacun rentre chez soi.

QUE SOUHAITEZ-VOUS RAJOUTER ?

NC/DR : Nous sommes toutes deux bénévoles à la MDC et nous restons actives grâce aux différents ateliers et activités : couture, informatique, gym, langues étrangères ... mais aussi des ateliers pour les familles que propose la MDC.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison Des Citoyens.

FESTIVAL DE CULTURES URBAINES FESTIPEP'S

QU'EST CE QUE VOUS RETENEZ DE
L'ORGANISATION DE CE FESTIVAL ?

COMMENT EST NÉ
CE FESTIVAL ?

Julie : On se rejoint tous les jeudis pour parler du festival qu'on organise.

Anaïs : Nous avons décidé du thème, en cherchant des possibilités qui plaisent à tout le monde. Le rap a été ce que tout le monde a préféré.

Maëlys : Des personnes sont venues nous apprendre à danser, faire des graffes et à rapper. Il y a eu aussi deux personnes (organisateurs de festival) qui sont venus nous expliquer comment faire.

Julie : On a géré le budget et on a fait des ateliers de danse, graffe et rap.

Inès : J'ai découvert comment on faisait du rap et du Hip-Hop. C'était une aventure pour moi.

Eve : Des personnes sont venues pour nous montrer pleins de choses (danse, graffe, rap) et ça ce n'est que le début.

Chloé : On a appris à faire un festival, on a réfléchi

Mélodie : On a aussi trouvé le nom de notre festival : « festi'jeunes » mais c'était déjà pris, donc c'est « FestiPeP's ». Je retiens que dans ce monde, pour acquérir quelque chose il faut travailler. On a pensé au festival, on a rêvé du festival et on a osé le festival. pour essayer de le faire en grand. J'ai découvert qu'il fallait se souder pour construire un festival.

Elanna : Avec l'ambition, on peut créer de belles choses.

Le groupe de rap local « HYL » se produira sur scène et de nombreux artistes seront aussi présents pour animer les différents ateliers de danses urbaines, de grafs....vous pourrez aussi manger de bons burgers car un food-truck sera sur place. « FestiPeP's » est créé par des jeunes, pour des jeunes mais ce festival se veut aussi familial, c'est un moment d'expression, de partage et de joie au sein de notre ville. Alors rendez-vous nombreux le dimanche 14 mai de 15h à 21h30 sur l'Esplanade Sainte-Germaine.



INCIVILITÉ : Stop aux déjections canines sur la voie publique !

Malgré des campagnes de sensibilisation, on constate qu'il y a encore trop d'incivilités. Pour le bien et le respect de tous, ramassons les déjections de nos animaux !

Des sacs sont à votre disposition :

- sur l'Esplanade Sainte-Germaine,
- à la Poste,
- à l'Aire des Tambourettes,
- à l'intersection route de Lévigac et route de Légevin,
- et sur le chemin de Beauregard.

Pour le non ramassage, l'amende peut aller jusqu'à 450 € (article R633-6 du code pénal).

Sécheresse 2022 - demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La ville de Pibrac vous informe qu'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au titre de la sécheresse, a été déposée auprès de la Préfecture pour l'année 2022. Celle-ci va faire l'objet d'une instruction jusqu'à la publication d'un arrêté interministériel portant reconnaissance ou non de l'état de catastrophe naturelle. La réponse de la Préfecture nous parviendra à la fin du premier semestre 2023 et sera communiquée sur le site de la ville et affichée en mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Le recensement de la population a eu lieu entre janvier et février 2023. Les agents recenseurs ont collecté 4 000 logements à Pibrac dont 90% sont des résidences principales. Vous avez été nombreux à avoir répondu au recensement et notamment via internet, et nous vous en remercions. Le chiffre officiel recensé en 2023 sera publié le 1^{er} janvier 2026 par l'INSEE.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une demande de subvention a été demandée auprès de la Fondation du Patrimoine afin de restaurer le pavillon mystérieux datant du XIX^e siècle qui se situe à la croisée des routes de Mondonville et de Cornebarrieu, sur le passage des pèlerins de Compostelle.



POINT HISTOIRE

LE POIDS PUBLIC 1899

En février 1898, plans et devis pour la construction d'un poids public furent présentés et acceptés par le conseil municipal. Il fut financé par une subvention du conseil général (300 F), une souscription auprès de 70 habitants (650 F), un legs de feu le comte de Pibrac (500 F) et le produit de la vente d'immeubles communaux (950 F), auquel il convient de rajouter 25 F pour l'achat des poids servant à tarer la bascule. Érigé sur le terre-plein qui se trouvait devant la Poste actuelle (à l'embranchement de la route de Toulouse et de la route de Légevin), un élégant petit édifice en brique servait d'abri à l'agent en charge du poids public (également appelé pont à bascule) : la plateforme de pesage qui s'y trouvait devant, actionnée par un système complexe de leviers situés en sous-sol dans une fosse, permettait de quantifier le poids d'un chargement. Le poids de chaque véhicule (la différence du poids en charge et du poids à vide donnant celui de la marchandise) s'affichait directement sur un cadran à l'intérieur de la construction. La délibération du 21 mai 1899 fixait son fonctionnement : « La bascule publique de Pibrac sera exploitée par le sieur Mesplé Jean-Louis, charbon, moyennant la moitié des recettes, et le public pourra faire peser ses marchandises aux conditions stipulées dans le tarif ci-après et approuvé par le conseil municipal. [...]

1. Fourrage, bois, paille, etc. : au-dessous de 20 quintaux, 0,50 F ; au-dessus de 20 quintaux, 0,025 F par quintal en sus.
 2. Porcs, veaux : 0,50 F par tête.
 3. Bœufs ou vaches : 1,05 F par paire.
- Le quintal est compté de 50 kg. »
L'édifice fut démoli dans les années 1960.

Écrit par l'association Généalogie et Histoire de Pibrac.

Abri du poids public



Un bel arbre a remplacé l'ancien bâtiment

LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES AU QUOTIDIEN

Comment aménager mon lieu de vie pour limiter la prolifération du MOUSTIQUE TIGRE ?

J'adapte mes actions à mon environnement, je coche les lieux de ponte à neutraliser chez moi

- VIDER**
1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes, après la pluie
 - Coupelles, cache-pots de fleurs
 - Gamelles pour animaux domestiques
 - Plâtres de parois et décorations de jardin
 - Bâches de mobiliers de jardin, piscines
 - Seaux, arrosoirs et bidons divers
- RANGER**
à l'abri de la pluie et/ou des irrigations
 - Outils de jardinage
 - Seaux et arrosoirs
 - Poubelles
 - Pneumatiques
 - Jouets d'enfants
- ENTREtenir**
 - Bassins d'agrément (mettre des poissons)
 - Pompes de relevages
 - Regards et bornes d'arrosage
 - Piscines (dosage du chlore)
- COUVRIR**
de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire
 - Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
 - Fûts divers
 - Tous réceptacles pluviaux
 - Pots à réserve d'eau intégrée
- CURER**
pour faciliter les écoulements des eaux
 - Siphons d'éviers et fontaines
 - Bondes d'évacuation extérieures
 - Rigoles couvertes avec grilles
 - Gouttières et pièges à sable, chéneaux, etc.
- À RETENIR !**
5 minutes d'action pour 3 semaines de tranquillité.
Ce moustique se déplace entre 30 et 150m autour de son lieu de naissance.
Pensez à vérifier sous les terrasses et toitures terrasses.
- JETER**
à la poubelle ou en déchetterie
 - Récipients inutilisés
 - Encombrants

En 2021, 50 pièges pondoirs à moustiques tigres ont été installés sur les espaces publics de la commune, près des écoles et crèches. Une société spécialisée dans les moustiques tigres intervient régulièrement pour relever le taux de moustiques piégés.

Pour en savoir plus sur les techniques pour éviter la prolifération :

www.occitanie.ars.sante.fr



TRIBUNES POLITIQUES



Disposer de l'argent public n'est pas un jeu.

Le Conseil municipal vient de voter le budget de la ville pour l'année 2023. Ce dernier a été élaboré, mûri et porté par l'ensemble de notre équipe. Bien conscients des difficultés liées à la

situation économique et géopolitique globale, notre priorité est, et restera le service aux Pibracais. Nous avons dû faire face à une accumulation de hausses inédites dont voici les principales :

- prix des fluides (gaz, essence, électricité),
- coût des matières premières notamment pour la cantine et les derniers travaux de la nouvelle école Maurice Fonvieille,
- point d'indice des fonctionnaires pour les salaires de nos employés municipaux.

Malgré une inflation de 11%, le budget de fonctionnement ne progresse que de 2,8%. Cette hausse modérée est le résultat d'un fonctionnement maîtrisé et d'une remise à plat de l'utilité de chaque euro dépensé. Ce travail est mené depuis notre arrivée dans chaque service, sous l'impulsion de chacun des élus dans leur délégation. Les trois années passées nous ont montré que bien des aléas pouvaient survenir, et que s'il faut bien évidemment continuer à agir, il faut le faire avec prudence. Nous avons néanmoins fait quelques choix forts :

- soutenir nos associations en conservant le même niveau de subvention, tout en maintenant un accès inchangé aux différentes infrastructures municipales. En effet, nous n'avons fermé aucun bâtiment cet hiver quand de nombreuses communes l'ont fait,

- ne pas augmenter le tarif de la cantine scolaire,
 - fortement contribuer à l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
 - maintenir un niveau élevé de subvention à notre théâtre municipal (TMP).
- Dans ce contexte très contraint, nous avons voulu réserver nos capacités d'investissement pour préparer l'avenir. Nos projets prioritaires misent sur l'accélération de la transition écologique de la ville. Le projet de ferme bio municipale, présent dans notre projet de campagne, verra le jour courant 2024. Les premiers repas préparés avec notre production « made in Pibrac » devraient être servis dans nos cantines pour la rentrée de septembre 2024.

Certes, nous avons conscience, avec ce budget, que nous demandons un effort supplémentaire aux Pibracais en votant une augmentation du taux d'imposition de 5%. Rappelons toutefois que nous restons nettement au-dessous du niveau d'imposition des communes semblables à la nôtre. Par ailleurs, les communes qui prélèvent un impôt jugé trop bas par l'État voit en contrepartie leurs dotations baisser. Il convient donc de trouver le juste équilibre. Cette augmentation qui représente en moyenne 10€ par mois pour les foyers concernés permettra à la ville de maintenir le niveau de service que peuvent attendre les citoyens pibracais.

Alors oui, disposer de l'argent public n'est pas un jeu et nous travaillons chaque jour à en faire le meilleur usage pour le seul profit des Pibracais.

POUR PIBRAC

2023 - VOS IMPÔTS LOCAUX AUGMENTENT !

- Pour construire sur fonds publics une ferme maraîchère confiée à un tiers privé (400 000 €) et alimenter les cantines déjà approvisionnées en bio (80%) et en local

- N'y-a-t-il pas plus important à faire ? favoriser l'implantation de médecins, développer les services, renforcer la sécurité ou soutenir mieux l'existant par ex le jardin pédagogique de Jardin Nature Pibrac ?

DÉMOCRATIE ET AVENIR

En responsabilité, nous avons voté la hausse des impôts, nécessaire au bon fonctionnement de la commune, dû à un retard accumulé au cours des années passées. Mais, nous nous sommes abstenus sur le vote du budget qui ne porte pas les projets dont Pibrac a besoin.



À NOTER DANS VOS AGENDAS



MAI

Faites / Fête du Vélo

Pibrac environnement
Du 11 au 14 mai

Matinée portes-ouvertes boxe française kick-boxing

Complexe sportif de la Castanette
Round Club Pibrac
Samedi 13 mai de 9h à 12h

Ce soir au Lab'Art' Voiture de collection cherche chauffeur-livreur

Lab'Art', MJC Pibrac
Samedi 13 mai à 21h

FestiPeP's

Festival de cultures urbaines par et pour
les jeunes dans le cadre des actions
jeunes de la MJC de Pibrac
Esplanade Sainte-Germaine
Dimanche 14 mai à partir de 15h

Conférence suivie d'un débat biologie des escargots et des limaces

Salle polyvalente et visio
Jardin Nature Pibrac
Jeudi 25 mai à 20h30

Vide grenier

Esplanade Sainte-Germaine
Scouts et Guides de France
Lundi 29 mai de 8h30 à 18h

JUIN

Sophrologie

Dans le cadre du mardi des aidants sur
inscription auprès du CCAS au 05 62 13 93 93
Salle du Quai
Mardi 6 juin à 16h

Conférence suivie d'un débat animaux génétiquement modifiés

Salle polyvalente et visio
Jardin Nature Pibrac
Vendredi 9 juin à 20h30

Repas des aînés

Offert aux Pibracais de +67 ans
Esplanade Sainte-Germaine
Samedi 10 juin à 12h

Fête et pèlerinage Sainte-Germaine

Esplanade Sainte-Germaine
Association Sainte-Germaine
Du 15 au 18 juin

La MJC fête la musique

19h à 20h30 : concert des élèves
des ateliers d'apprentissage
d'instruments de la MJC
20h30 à 23h : concert des groupes
autonomes de la MJC : Âge de Faire - ph6
Salle du Quai
Mercredi 21 juin

Concours d'épouvantails

Au verger pédagogique (aire des
tambourettes),
Jardin Nature Pibrac
Samedi 24 juin à 10h

Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie

Esplanade Sainte-Germaine
Association Les 4 pattoues
Samedi 24 juin de 10h à 17h

Spectacle de fin de saison des ateliers cirque de la MJC

Petit gymnase de la Castanette
Dimanche 25 juin à 17h

Pasion Espanola

Au château, Vocalya
Réservation au 06 62 23 10 86
Jeudi 29 juin à 21h

JUILLET

3^e Festival Guitare, Guitares

Église, Orgues et Patrimoine de Pibrac
Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 juillet
Réservation sur www.pibrac.org

Stage cinéma

Les jeunes pourront créer et réaliser un
court métrage sur le thème de leur choix
au Lab'Art', MJC Pibrac
Du 10 juillet au 21 juillet (possibilité de
ne faire qu'une semaine sur les deux)
Inscription sur le formulaire du
site, ou envoyer un mail/sms
mjc.pibrac@orange.fr 06 08 43 26 85
www.actionjeunes.mjc.pibrac.fr/accueil
Stage sous réserve du nombre d'inscrits

Stage Graff

Semaine de retrouvailles
Les jeunes imagineront et réaliseront
un graffiti pour décorer la porte
de l'ancienne bibliothèque.
Du 28 août au 1^{er} septembre
Inscription sur le formulaire du site,
ou envoyer un mail/SMS
mjc.pibrac@orange.fr
06 08 43 26 85
www.actionjeunes.mjc.pibrac.fr/accueil
Stage sous réserve du nombre d'inscrits

SEPTEMBRE

Forum des Associations

Esplanade Sainte-Germaine
Samedi 9 septembre de 10h à 18h

Journées Européennes du Patrimoine

Du 16 au 17 septembre

Clean Up Day « Ensemble nettoyons la ville »

Samedi 16 septembre

Pibrac Dansant

Salle polyvalente
Dimanche 24 septembre
de 14h30 à 18h30

OCTOBRE

Festival La Mekanik du Rire

Programme sur
www.lamekanikdurire.com
Esplanade Sainte-Germaine
Du 6 au 8 octobre

SOIRS D'ÉTÉ AU PROGRAMME



SOIRÉE THÉÂTRE

Avec Scaramouche et TMA31
Ancienne cour de l'école
Maurice Fonvielle
Esplanade Sainte-Germaine
Samedi 24 juin à partir de 18h30

PIBRAC MOB FESTIVAL

Balades en mobylette, bourse,
concerts et restauration
Esplanade Sainte-Germaine
Samedi 1^{er} et dimanche
2 juillet à partir de 9h



FÊTE NATIONALE

Vendredi 14 juillet à 11h30
Cérémonie suivie d'un moment de
partage et de convivialité en musique
autour d'un verre offert par la Ville

PIBRAC EN FÊTE

Cour de l'école du Bois de la Barthe
Vendredi 21 juillet : ouverture de la fête
Samedi 22 juillet : orchestre Destination
(variété) à partir de 20h30
Dimanche 23 juillet : La band'à Ben à
partir de 20h30 et feu d'artifice vers 23h
devant la Basilique Sainte-Germaine
Fête foraine sur les 3 jours

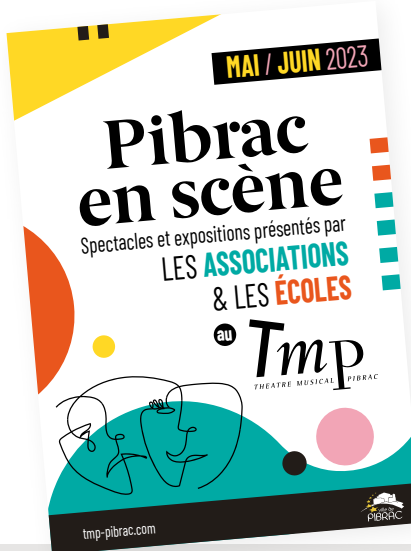
MARCHÉ GOURMAND

Esplanade Sainte-Germaine
Samedi 2 septembre à partir de 18h
Ambiance musicale avec
le Groupe London

SORTIR

DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION DE LA NOUVELLE ÉDITION

DE PIBRAC EN SCÈNE



Pibrac en Scène, ce sont des
associations et des élèves des
écoles pibracaises qui montent
sur la scène du TMP afin de vous
présenter leurs créations artistiques.

Programme disponible sur
www.tmp-pibrac.com



tmp-pibrac.com

Théâtre Musical de Pibrac
40, rue Principale • 05 61 07 12 11

@ TMP.Pibrac - Théâtre

TMP - Théâtre Musical de Pibrac

PARTAGER

ÉVÈNEMENTS À VENIR À LA MDC:

• JOB DATING

Mercredi 31 mai de 13h30 à 17h sur
l'Esplanade Sainte-Germaine

La Maison Des Citoyens organise,
avec le concours de la Mission locale
Haute-Garonne, un « Job dating ».
Un espace favorisant la rencontre
entre les habitants, les entreprises et
les partenaires de l'emploi.

Une action proposée aux jeunes et
adultes du territoire qui rencontrent
des difficultés d'accès aux droits, à
l'emploi, à la formation, à l'alternance,
aux stages scolaires et non scolaires.
La journée sera ponctuée par des
animations. Venez rencontrer des
professionnels de l'emploi !

• ESPRIT RECUP ET REPAR

Samedi 3 juin de

10h à 18h à la Maison Des Citoyens
En partenariat avec le Repair Café
de Pibrac, la Maison Des Citoyens
vous réserve une journée sur le
thème du recyclage et de la réduction
des déchets. Les bénévoles et
membres des conseils de quartier
de la ville proposeront des ateliers
de réalisation de produits ménagers,
de création en couture, de réalisation
d'objets de décoration à partir
de produits recyclés... et une disco
soup' avec les invendus des commerçants !

• Rendez-vous sur le Forum des Associations, le **samedi 9 septembre**
sur l'Esplanade pour connaître les
projets et activités de la Maison Des Citoyens.

Retrouvez le programme
mensuel de la MDC sur le
site de la Ville

Maison des Citoyens
16 rue Principale - 07 84 26 84 37
mdc@mairie-pibrac.fr
Fermeture estivale
du 31 juillet au 15 août 2023.



REPAS DES AÎNÉS 2023

Camille Pouponneau, Présidente du CCAS, et son équipe ont le plaisir de vous convier
au repas des aînés 2023, offert aux 67 ans et plus, le **samedi 10 juin à 12h**
sur l'Esplanade Sainte-Germaine (sous chapiteau) à Pibrac.

COUPON RÉPONSE

- ☐ Je participe au repas
☐ Je ne peux pas me déplacer pour le repas, je demande le colis.

Nom – Prénom (+ coordonnées du conjoint éventuellement) :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Mail : Tél.

Nombre de personne ayant 67 ans et + (gratuit) :

Nombre de personne -67 ans : 35€/pers. (pas de colis possible) :

Chèque à l'ordre du Trésor Public



Trois solutions pour vous inscrire à
compter du **lundi 15 mai et jusqu'au
vendredi 2 juin 2023**, munissez-vous
du coupon réponse ci-contre rempli,
accompagné d'un justificatif de domicile,
de la photocopie d'une pièce d'identité et
d'un chèque le cas échéant :

**1. Aux horaires d'ouverture du
CCAS :** lundis et mardis : 13h30 à 18h
jeudis et vendredis : 8h30 à 12h

2. Par voie postale au CCAS : 10, Avenue
du Bois de la Barthe 31820 Pibrac.

3. Par mail à ccas@mairie-pibrac.fr

Le colis sera à récupérer à partir du
12 juin 2023 aux heures d'ouverture
du CCAS mentionnées ci-dessus.
Pour tout renseignement, contactez
le CCAS au 05 62 13 93 93.

MARCHÉ GOURMAND 2023 – APPEL À CANDIDATURE

Dans le cadre du Marché Gourmand
samedi 2 septembre 2023 à partir de
18h sur l'Esplanade Sainte-Germaine,
la ville lance un appel à candidature
pour les exposants jusqu'au vendredi
2 juin 2023. Retrouvez toutes les modalités
ainsi que le bulletin d'inscription
sur www.ville-pibrac.fr

DÉCOUVRIR

AU PROGRAMME À LA Médiathèque

Marathon des mots

Maylis Adhémair lit La Grande Ourse
Jeudi 22 juin à 20h30 à la Médiathèque

Partir en livres

Sur le dos d'une souris
Spectacle de Cécile Bergame.
Public 0-3 ans.
Mercredi 21 juin à 10h30

Lectures sous le pin 0-3ans
Mercredi 28 juin et 5 juillet 10h30

Les petits mondes sensibles
Avec la compagnie des Bricoleuses.
Mardi 11 juillet – Une séance
matin, une séance après-midi

Collecte de livres avec recyclerie lors du Forum des Associations

Samedi 9 septembre de 9h30 à 12h30
à la Médiathèque

Journées Européennes du Patrimoine

Dictée du Patrimoine
intergénérationnelle
Samedi 16 septembre
dans l'après-midi



40, rue Principale • 05 61 86 09 69
www.mediathèque-pibrac.fr
@ Médiathèque de Pibrac

Horaires d'ouverture :
Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 9h-12h30
13h30-18h30
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 9h30 à 12h30
Fermeture estivale du
24 juillet au 15 août.